



رابطة حماية السجناء

LA Liga para la Proteccion

الصحراويين

Saharaouis

De los Presos

En Las Carceles Marroquies بالسجون
المغربية

**Ligue Pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons
marocaines**

Rapport de Décembre 2019

La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines suit attentivement les différentes formes de violations des droits de l'Homme dans le territoire occupé du Sahara occidental ; notre bureau exécutif reçoit des informations fiables concernant les arrestations arbitraires, les procès inéquitables ainsi que les conditions de détention alarmantes dont sont victimes des militants, activistes et défenseurs sahraouis des droits de l'homme.

Dans ce contexte, la ligue présente ce rapport qui répertorie toutes les formes de représailles menées contre des prisonniers politiques sahraouis.

Arrestations arbitraires

Les forces d'occupation marocaines ont arrêté arbitrairement des militant(e)s des droits de l'homme à cause de leur participation à des rassemblements pacifiques revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ou lors de leur présence à des procès inéquitables.

- Labbat Othman Elmoussaoui, âgé de 14 ans - frère de détenue politique Mansour Elmoussaoui - enlevé le 14 novembre 2019 pour être interrogé durant plus de 10 heures avant d'être libéré sous la pression de sa famille qui a manifesté devant la wilaya de la police.

- Mahfouda Bamba Lafkir, mariée et mère de deux garçons mineurs, arrêtée le 15 novembre 2019 au sein de tribunal de première instance d'El-Aiun occupée (Sahara occidental) alors qu'elle assistait au procès du jeune militant sahraoui Mansour Othman Elmoussaoui ; elle a été interpellée à deux reprises par le procureur du roi en première instance et la police marocaine l'a accusée d'entrave à la justice et outrage.

- Mohamed Habbadi Mohamed Fadel Elgargar, arrêté le 30 octobre 2019 à la ville d'El-Aiun occupée sur mandat d'arrêt délivré par le procureur de la cour d'appel pour sa participation, avec la population sahraouie, à la célébration de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football.

- Mansour Bouzaid Othman Elmoussaoui, arrêté le 29 octobre 2019 à la ville d'El-Aiun occupée sur mandat d'arrêt délivré par le procureur de la cour d'appel pour sa participation, avec la population sahraouie, à la célébration de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football à la Coupe d'Afrique des nations

Procès inéquitables

EMAIL: lpps.so2018@gmail.com

**face book: رابطة حماية السجناء
الصحراويين بالسجون المغربية**



LA Liga para la Proteccion

الصحراويين

De los Presos

Saharaouis

En Las Carceles Marroquies بالسجون المغربية

Depuis l'occupation illégale du territoire sahraoui par l'État du Maroc, la justice marocaine condamne à de lourdes et injustes peines des militant(e)s des droits de l'homme pour faire taire les voix appelant à l'indépendance du peuple sahraoui.

À cet égard, le bureau exécutif de la LPPS a relevé plusieurs procès inéquitables suite auxquels des civils sahraouis purgent des peines injustes et très lourdes.

- Oualid Salek Elbatal, condamné lors d'un procès en appel à 2 ans de prison ferme, malgré ses affirmations d'avoir subi des tortures le jour de son enlèvement le 7 juin 2019 à Smara, ville occupée ; aucune enquête n'a été ouverte et ses demandes d'expertise médicale ont été refusées.

- Salek Abdi Mbarek, condamné lors de son procès en appel à 5 ans de prison ferme, malgré ses affirmations d'avoir subi des tortures le 7 juin 2019 à Smara, ville occupée ; aucune enquête n'a été ouverte et ses demandes d'expertise médicale ont été refusées.

- Mohamed Lamin Salek Elboudnani arrêté le 24 septembre 2019 à El Aiun occupée, condamné le 26 novembre 2019 à 3 mois de prison ferme lors de son procès en appel, avec une amende de 4000 dh marocains.

- Mahfouda Bamba Lafkir, condamnée à 6 mois de prison ferme le 27 novembre 2019, malgré le manque de preuves et sa situation de santé alarmante.

- Mansour Othman Bouzaid Elmoussaoui, arrêté le 29 octobre 2019, condamné le 15 novembre 2019 à 1 mois de prison ferme et à une amende de 2000 dh marocains.

- Mohamed Habbadi Elgargar, arrêté le 30 octobre 2019, condamné le 13 novembre 2019 à 2 ans de prison ferme en première instance réduit en appel à 6 mois de prison ferme le 10 décembre 2019.

- Elhoussine Elbachir Amaadour, arrêté en Espagne puis déporté vers le Maroc le 17 janvier 2019, condamné le 26 novembre 2019 par la cour d'appel de Marrakech (Maroc) à 12 ans de prison ferme.

Conditions de détention

La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines reçoit régulièrement des témoignages fiables de la part des familles de leurs chers prisonniers politiques sahraouis concernant les mauvaises conditions de détention dans lesquelles ils vivent d'une manière systématique derrière les barreaux, en violation de leurs droits fondamentaux.

Il est relevé que la direction des prisons n'a aucune volonté de traiter dignement et humainement les prisonniers politiques sahraouis selon les principes des chartes des Nations Unies.



LA Liga para la Proteccion

Saharaouis

الصحراويين

De los Presos

بالسجون المغربية En Las Carceles Marroquies

Tortures et mauvais traitements

Le prisonnier politique sahraoui El Bachir Boutenguiza du groupe de Gdeim Izik, condamné à perpétuité, a été mis à l'isolement le 21 octobre 2019 durant 10 jours après avoir dénoncé le traitement raciste de la direction de la prison centrale de Kénitra à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis.

Refus de visite

La prison d'Aït Melloul 2, dans la région d'Agadir au sud Maroc, a interdit le 27 novembre 2019 à Mr Sidihamed Deddi Ismaili, père du prisonnier politique sahraoui Brahim Ismaili membre du groupe de Gdeim Izik condamné illégalement à la perpétuité, de rendre visite à son fils.

Confiscation du droit à téléphoner

Les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik à la prison d'Aït Melloul 2 dans la région d'Agadir au sud Maroc, MM. Mohamed Embarek Lefkir, Brahim Ismaili, Mohamed Bani et Sidi Ahmed Lamjayed, ont été empêchés de contacter leur famille par téléphone pendant 10 jours et sont obligés de justifier la relation familiale avant d'utiliser le téléphone de la prison. Ils n'ont le droit de contacter leur famille que deux fois par semaine durant cinq minutes sous surveillance.

Négligences médicales

Mahfouda Bamba Lefkir subit de mauvaises conditions de détention et souffre d'une négligence médicale. Actuellement, sa santé se dégrade à cause de maladies chroniques et de complications en raison d'un refus systématique d'accès aux soins au sein de la prison. Plus particulièrement, elle a des problèmes au niveau du visage, souffre d'allergies aux yeux et éprouve des difficultés à marcher en raison d'enflures aux pieds.

Les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, Mohamed Bourial et Mohamed Lamine Haddi incarcérés à la prison de Tifelt 2, à l'ouest de la capitale Rabat, sont privés de leurs droits aux soins ; Bourial souffre de douleurs à la gorge et Haddi n'a jamais été soigné pour ses douleurs à l'estomac ni aux genoux depuis 2017.

Transferts vers d'autres prisons

Souvent, la direction pénitentiaire de Rabat Maroc oblige les familles à se déplacer loin de leur ville d'origine ; elles doivent voyager du Sahara occidental jusqu'au Maroc afin de rendre visite à leurs chers fils prisonniers politiques. Ces voyages, nous les considérons être une manière de maltraitance subie par les PPS.



LA Liga para la Proteccion

الصحراويين

De los Presos

Saharaouis

En Las Carceles Marroquies بالسجون
المغربية

Dernièrement, certains prisonniers politiques sahraouis ont été transférés dans une autre prison sans que leur famille en soit informée.

Le prisonnier politique sahraoui Oualid Salek Elbatal, condamné à deux ans de prison lors de son procès en appel, a été transféré le 16 novembre 2019 de la prison Lakhali à Laayoune au Sahara occidental à la prison locale de Bouizakarne, dans la région de Guelmim, au Sud Maroc.

L'étudiant et prisonnier politique sahraoui Abdelmoula Mohamed Elhafed du groupe El Ouali condamné à 10 ans de prison ferme lors de son procès en appel, a été transféré le 19 novembre 2019 de la prison locale de Aït Melloul 1, dans la région d'Agadir au sud Maroc, vers la prison locale de Mohammédia au nord du Maroc.

Grèves de la faim

Afin de dénoncer tous les mauvais traitements et les mesures de confiscation de leurs droits fondamentaux, les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik dans les prisons marocaines suivantes : la prison locale de Tifelt 2 , la prison centrale de Kénitra , la prison locale d'Aït Melloul 2 et la prison locale de Bouizakarne, ont entamé le 1er novembre 2019 une grève de la faim limitée de 48 h revendiquant leurs droits à la libération.

Rappel :

À la suite de ce rapport, la ligue estime que le Conseil de Sécurité et les Nations Unies doivent prendre toutes leurs responsabilités envers la population sahraouie dans les territoires occupés.

Bureau Exécutif de la Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines

Lundi 09 décembre 2019
El Aiun Sahara Occidental